

Villognon

Gros galop en vue du festival du trait charentais

Les assemblées générales du syndicat du trait charentais et de l'association charentaise de l'âne et du cheval de trait (ACACT) se sont déroulées samedi 26 janvier 2013 à Villognon. Nombreux étaient les adhérents présents. Grosses difficultés pour l'élevage d'équidés en période de vache maigre.

L'année sera riche en activité pour le Trait Charentais - les deux structures -, avec en ligne de mire le festival de l'âne et du cheval de trait les 6 et 7 juillet et un concours régional de labour à Villefagnan le 11 août. Ce qui ne réduira en rien le nombre des rendez-vous de l'année (21 l'an passé). Le public et les organisateurs de manifestations savent l'attrait qu'apportent pour le public les chevaux, les ânes et les mulets au travers de balades en calèche ou de démonstrations de travail à l'ancienne. Cependant tout n'est pas rose pour les éleveurs. Les Haras nationaux ont été réduits, les coûts d'identification ont été accrus. Les chevaux se vendent mal compte tenu de la crise. D'où un nombre réduit de gestations. Les coûts deviennent parfois exorbitants et les normes draconiennes, quand elles ne sont pas grotesques. *«Un propriétaire peut convoyer son cheval comme il l'entend dans le cadre d'activités de loisirs, expose Didier Bernard au député Jérôme Lambert, mais lorsqu'il lui faut l'amener à l'abattoir il doit détenir le certificat d'aptitude professionnelle de convoyeur d'animaux (CAPTAV).»* Or il faut suivre un stage de plusieurs jours pour obtenir ce certificat dont le coût ne peut être amorti que par un professionnel. Le trait charentais a tissé des liens avec les Attelages de la Roche - représentés par Marie-Françoise Morenvillez - qui forme aux différents Galops (le CAPDAV s'obtient à partir du galop 5 selon André Gerbaud). *«On est assommé par les normes»* tonne Edouard Lévesques. La sénateure Nicole Bonnefoy demande que les incohérences lui soient signalées car une proposition de loi vise à réduire ces normes : *«C'est la même chose pour les collectivités locales»*.

«Maintenir le cheval de trait à la campagne»

Marie-Françoise Morenvillez indique que le lycée de l'Oisellerie où elle est employée, souhaite, dans le cadre de la formation des élèves, former une commission avec le Trait Charentais «pour mise à disposition de chevaux».

Nicole Bonnefoy, conseillère générale, souligne l'importance du festival de Villognon pour la Charente, pour l'animation du territoire et valoriser les métiers anciens, pour les écoliers. *«On veut maintenir le cheval de trait à la campagne, que tout le monde puisse le toucher, le caresser»* confie Pierre Ditlecadet, secrétaire du syndicat et président de l'ACACT.

Le syndicat du trait charentais et sa jumelle l'ACACT comptent 80 adhérents. Sébastien Marciquet, Stéphane Bernard, Christian Nawrocki et Pierre Ditlecadet ont été réélus. André Gerbaud félicite les adhérents : *«Vous avez été nombreux à participer aux activités, à donner un coup de main, même sans vos animaux, on se sent bien épaulés. D'anciens adhérents sont revenus»*. Un calendrier des animations sera fixé mais les dates des rendez-vous habituels sont déjà calées.

Du pain sur la planche en perspective pour caler le programme du festival de

Villognon qui verra participer les Attelages de la Roche dans le cadre du cheval de loisirs et de compétition. Il reste à décider l'organisation ou non d'un concours modèle et allure.

Site internet : <http://traitcharentais.wifeo.com/>